2 octobre 2001 **01.340**

Question du groupe radical

Rail 2000 – 2e étape

Il ressort ce qui suit d'un article paru cet été dans le *Basler Zeitung* concernant le projet Rail 2000 2e étape:

> *La consultation faite auprès des cantons pour connaître les besoins régionaux nous apprend que les demandes émises pour notre canton sont les suivantes:*
>
> – *Mettre en place une cadence de 15 minutes pour les navettes entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.*
>
> – *Mettre en place une cadence de 30 minutes pour les navettes circulant sur les lignes Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Bienne et Neuchâtel - Fleurier.*
>
> – *Prolongation via la gare de Neuchâtel du Littorail jusqu'à Marin-Epagnier.*

Cet article fait également état des propositions faites par les autres régions du pays.

Pour ce qui est du financement de l'ensemble de celles-ci par la Confédération, on apprend que le coût total de sa réalisation se monterait à au moins 30 milliards de francs alors que le crédit disponible est de 7,4 milliards de francs.

Les questions que nous nous posons sont les suivantes:

– Les demandes faites par le canton correspondent-elles bien à la réalité de l'article? Si oui, sont-elles fondées sur des besoins réels et raisonnables?

– Si nous mesurons l'écart entre le coût pour assurer la réalisation de ces propositions régionales et les moyens à disposition, que peut-on encore espérer de cette 2e étape pour notre région?

– On parle dans les demandes d'une extension du réseau du Littorail en direction de l'est (Marin-Epagnier); dans le cadre de la construction de la N 5, la faisabilité d'une extension en direction ouest (Bevaix – la Béroche) a-t-elle été étudiée comme cela avait été demandé en son temps?

– Quelle serait la part financière à charge du canton dans de tels projets en particulier les frais d'exploitation?

Signataires: M. Grossmann, M. Schafroth, F. Löffel, J. Tschanz, Ph. Haeberli, Ph. Matile, F. Rutti, R. Comte, M.-L. Béguin, B. Keller, D.G. Rossier, Y. Morel, J.-B. Wälti, B. Zumsteg, D. Cottier, R. Debély, A. Gerber, P. Sandoz et W. Haag.